

# Guide tarifaire et conditions de l'offre Ma Ligne TOUT-EN-UN

Tarifs en € TTC applicable au 09/09/21 sous réserve de modification

Offre soumise à un engagement de 24 mois

Forfait TOUT-EN-UN .....	14,90€/mois
Téléphone TOUT-EN-UN .....	39 € OFFERT <sup>(1)</sup>
Frais d'expédition du téléphone .....	10,00 € OFFERT <sup>(1)</sup>
Frais de mise en service .....	29,00 € OFFERT <sup>(1)</sup>
Appels au-delà du forfait .....	0,06 €/mn
Appel vers n° courts / spéciaux .....	prix appel + prix service
L'appel est déduit/inclus dans votre forfait ou facturé comme un appel national normal et le prix du service est déterminé par l'éditeur du service.	
Portabilité de votre numéro fixe .....	inclus et gratuit
Présentation du numéro .....	inclus et gratuit
Messagerie vocale .....	inclus et gratuit
Frais de rupture d'engagement .....	mois restants dus
Changement de numéro d'appel (soumis à étude d'éligibilité) .....	9,90 €
Changement de réseau hôte (soumis à étude d'éligibilité) .....	18,00 €

(1) Offre promotionnelle valable jusqu'au 30/09/21 minuit : téléphone Ma Ligne Tout-En-Un offert au lieu de 39 €. Frais d'expédition de 10€ offert. Frais de mise en service de 29€ offert. Offre soumise à paiement par prélèvement SEPA et facture électronique..

Appels voix nationaux hors numéros courts et spéciaux comptabilisés à la seconde dès la première seconde dans le forfait et facturés de même au-delà du forfait. SMS facturés à l'acte sur la base d'un envoi vers un destinataire, dans la limite de 160 caractères. Taille limite MMS : 300Ko.

**Réseau mobile utilisé :** Bouygues Telecom.

**Inclus dans le forfait :** 10 heures d'appels vocaux émis depuis la France Métropolitaine à destination de fixes ou de mobiles d'opérateurs Français en France Métropolitaine, hors partie service des numéros courts et spéciaux. 100 messages textes émis depuis la France Métropolitaine à destination de mobiles d'opérateurs de France Métropolitaine, hors SMS+ et MMS.

**Portabilité :** la portabilité de votre numéro fixe emporte la coupure du service d'accès internet (ADSL) et de tous les autres services éventuellement supportés par la ligne fixe portée. Il est de la responsabilité du Client de bien vérifier les impacts de cette portabilité. Nous déconseillons d'activer le service sur une ligne supportant un accès internet.

**Fonctionnement :** le service est lié à un numéro de téléphone mobile spécifique, toute résiliation de ce numéro mobile sans portabilité ainsi que tout changement de numéro de mobile rendra Ma Ligne TOUT-EN-UN inopérant et pourra entraîner la perte d'appels reçus. En revanche, le service continue à fonctionner en cas de changement d'opérateur mobile avec portabilité du numéro mobile.

**Internet mobile :** désactivé par défaut. Peut être activé sur demande. Nécessite un terminal compatible. Echange de données via l'internet depuis France Métropolitaine adapté pour un usage, privé, simple et léger, dans le respect de la loi, pour de la navigation web et de la consultation/envoi d'e-mails. Usages déconseillés : streaming, téléchargement, P2P, VoIP, newsgroup, spam, etc., certains de ces usages étant cadrés légalement. Usages modem et clé 3G/4G non autorisés pouvant donner lieu à des facturations complémentaires. Au-delà de 1 Go, nous nous autorisons à réduire le débit et/ou à bloquer l'usage jusqu'à la fin du mois afin de garantir la qualité de réseau. L'usage au-delà de 1 Go est facturé.

**SMS+ (surtaxés) :** soumis à une surtaxe dont le prix est défini par l'éditeur du service et qu'il doit légalement vous indiquer. Informez-vous avant d'utiliser de tels numéros.

SMS au-delà du forfait .....	0,10 €
MMS à l'unité .....	0,35 €
SMS+ (= SMS surtaxés) .....	0,15 € + prix du service
MMS+ (= MMS surtaxés) .....	0,35 € + prix du service
Internet mobile .....	0,12 €/Mo

## Frais de gestion

Tous ces frais sont facturés à l'acte.

Fermeture du service / résiliation .....	GRATUIT
Délivrance code de déblocage (code PUK) .....	GRATUIT
Changement de mode du détail des appels .....	GRATUIT
Suspension de ligne sur demande client .....	6,00 €
Déménagement avec conservation du numéro ligne fixe .....	45,00 €
Envoi d'une nouvelle carte SIM ou échange .....	9,90 €
Frais de défaut de paiement .....	2,50 €
Pénalités pour non-paiement après mise en demeure .....	15% (minimum 20 €)
Remise en service (après suspension pour défaut de paiement) .....	22,00 €
Frais de gestion administrative de paiement par chèque .....	2,00 €
Envoi d'un duplicata de facture .....	0,49 €

## Tarifs vers l'international

Service international pour les appels depuis la France Métropolitaine vers le reste du monde : gratuit et activable sur demande au Service Client. Les communications sont facturées à l'usage, comme suit :

Union Européenne, Suisse, DOM, USA, Canada .....	0,35 €/mn
Europe (hors UE, hors Lituanie), Algérie, Maroc .....	0,55 €/mn
Reste du monde .....	1,20 €/mn
Réseaux satellitaires .....	6,00 €/mn
SMS vers Union Européenne .....	0,072 €
SMS vers l'international (hors réseaux satellites) .....	0,25 €
SMS vers réseaux satellitaires .....	0,45 €
MMS vers l'international ou réseaux satellitaires .....	1,50 €

Appels facturés à la minute indivisible.

## Tarifs depuis l'international

Service voyage pour les appels depuis l'international : gratuit et activable sur demande au Service Client. Les communications sont facturées à l'usage, comme suit :

Vous voyagez	émission	réception
Union Européenne et DOM (Zone Eurotarif) .... idem national .....	gratuit	gratuit
Suisse, Andorre .....	0,30€/mn	0,24€/mn
Reste de l'Europe .....	1,50€/mn	0,30€/mn
USA, Canada .....	0,30€/mn	0,24€/mn
Algérie, Maroc, Tunisie .....	1,50€/mn	0,90€/mn
Reste du Monde (A ou B) .....	6,00€/mn	2,40€/mn
Réseaux satellitaires .....	15,00€/mn	6,00€/mn

**Si les zones de l'appelé et de l'appelant sont différentes le tarif le plus élevé s'applique.** Mode de facturation des appels : zone Eurotarif, appels facturés ou inclus dans le forfait comme des appels nationaux / autres zones, appels facturés à la minute indivisible en émission comme en réception.

Zone	SMS	MMS	internet
Zone Eurotarif .....	idem national	0,12€	idem national
Suisse, Andorre .....	0,12€	0,18€	0,10€/Mo
Reste de l'Europe .....	0,60€	0,90€	0,40€/Mo
Amérique du Nord .....	0,12€	0,18€	0,10€/Mo
Maghreb .....	0,30€	0,60€	0,50€/Mo
Reste du Monde (A ou B) .....	0,90€	3,60€	3,00€/Mo
Satellitaire ou Premium .....	1,80€	12,00€	12,00€/Mo

L'internet mobile depuis la Zone Eurotarif est soumis à un seuil maximum de 60 € d'utilisation et est ensuite coupé. De même l'Internet mobile depuis tous les autres pays est aussi soumis à un seuil maximum de 60 € d'utilisation et est ensuite coupé. Facturé par pas de 10 Ko.

**ATTENTION** nous conseillons de désactiver l'internet mobile depuis le reste du monde car son usage est très cher. Utilisez de préférence le wi-fi des lieux quez vous visitez en vous assurant au préalable qu'il soit sécurisé.

En région frontalière non UE votre téléphone est susceptible de se connecter de manière involontaire sur le réseau d'un opérateur étranger ce qui induit une facturation depuis l'international alors que vous êtes en France. Nous vous recommandons donc de désactiver le service voyage en région frontalière afin d'éviter des mauvaises surprises sur vos factures.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION "MA LIGNE TOUT-EN-UN" (applicables au 09/09/21)

### ART. 1 - OBJET

Les présentes conditions ont pour objet de définir les droits et les obligations de la société MINT (ci-après "la Société"), Société Anonyme au capital de 882 043,80 € dont le siège social est situé 52 rue d'Odin, Montpellier, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 422 716 878 et du Client souscrivant au service de téléphonie commercialisé par la Société (ci-après "le Service"). Les présentes conditions sont complétées par la documentation commerciale et la fiche tarifaire. Le Client reconnaît expressément avoir eu connaissance de toute cette documentation, laquelle fait partie intégrante du Contrat liant la Société et le Client.

### ART. 2 - DESCRIPTION DU SERVICE

2.1 Le Service est un service de convergence fixe-mobile permettant de porter un numéro de ligne fixe et de transférer les appels reçus par cette ligne fixe vers une ligne mobile choisie. Le Service est personnel et incessible, il est destiné aux utilisateurs finaux pour un usage privé non professionnel entre deux personnes physiques et en aucun cas aux opérateurs de télécommunications ni à la revente.

2.2 Dans les zones couvertes par les réseaux mobiles exploités par Bouygues Telecom, la Société fournit un service de radiocommunication permettant au Client d'émettre et de recevoir des communications vocales, textes, multimédia ou data au moyen de la carte SIM fournie par la Société et introduite dans un téléphone mobile compatible et déverrouillé, éventuellement fourni par la Société.

2.3 Portabilité du numéro mobile : la Société s'engage à effectuer les opérations de portage de numéro qui auront été demandées par le Client conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Si le Client ne souhaite pas le portage, un numéro mobile lui sera attribué, communiqué par courrier postal et paramétré sur la carte SIM. De plus, en cas de portabilité sortante, le Client devra exclusivement utiliser le RIO qui lui aura été communiqué par la Société.

2.4 Le Service est indépendant du contrat de service mobile hôte, que ce soit un service mobile proposé par la Société ou par un autre opérateur, et fonctionne même en cas de portabilité du numéro mobile vers un autre opérateur. Cette portabilité ne vaut pas résiliation du Service et ne donne lieu à aucune réduction ou remboursement.

2.5 La carte SIM demeure la propriété insaisissable, aliénable et incessible de la Société. En sa qualité de gardien, le Client est, en l'absence de faute de la part de la Société, seul responsable de son utilisation et de sa conservation.

2.6 Forfait : le Client bénéficie d'un volume mensuel de communications vocales et textuelles émises depuis la France Métropolitaine et dont les destinations exactes et/ou la plage horaire sont définies dans le Contrat et la documentation commerciale afférente.

### ART. 3 - MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

3.1 Le Client peut souscrire par courrier, téléphone ou directement auprès d'un vendeur ou d'un point de vente partenaire, physique ou en ligne, dûment habilité à revendre le Service. La souscription est réalisée à l'aide d'un formulaire et après acquittement par le client des prix définis dans la fiche tarifaire du Service.

3.2 La souscription est réservée aux personnes physiques majeures et aux personnes morales. Au-delà de trois souscriptions par personne, un accord écrit de la Société est nécessaire. Le Client reconnaît avoir la capacité de conclure le présent contrat, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Un mandataire judiciaire peut souscrire pour le Client dans le cas contraire.

3.3 Lors de la souscription le client s'engage à présenter son identité complète et exacte en fournissant un justificatif en cours de validité, ainsi que, pour les étrangers soumis à cette réglementation, la photocopie recto-verso d'une carte de résident à son nom et valable encore un an. Pour les Clients personnes morales, sont demandés : un extrait Kbis de moins de trois mois, un justificatif d'identité du représentant légal de l'entreprise ou de la personne mandatée par le représentant légal de l'entreprise.

3.4 En cas de non-respect par le Client des dispositions précitées, le Contrat est résilié de plein droit sous 10 jours. Le Client reste dans ce cas redevable des sommes dues et ne pourra prétendre à aucun remboursement.

3.5 Le Service est incompatible avec un service d'accès internet supporté par la ligne fixe portée, ce qui signifie que l'activation du Service emporte la coupure du service d'accès internet et de tous les autres services éventuellement supportés par la ligne fixe. L'activation du Service vaut résiliation du contrat d'abonnement téléphonique fixe préexistant dans les conditions contractuelles prévues par l'opérateur exploitant cette ligne fixe.

### ART. 4 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la Consommation, le Client dispose d'un droit de rétractation pendant un délai de 14 jours à compter de l'acceptation du contrat de service. Toutefois, le droit de rétractation ne peut plus être exercé si le Client a explicitement renoncé à ce droit lors de la commande. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit en informer la Société par courrier, électronique ou postal, avec accusé de réception sur format libre ou en utilisant le formulaire de rétractation disponible aux présentes, sur demande ou sur le site. Le cas échéant, le Client devra retourner le matériel fourni, non utilisé, à ses frais à la Société dans les 14 jours après expiration du délai de rétractation. En cas d'exercice du droit de rétractation conforme aux dispositions, la Société remboursera le Client des sommes versées hors frais d'expédition dans un délai maximal de 14 jours à compter de la réception du courrier.

### ART. 5 - DURÉE, ENGAGEMENT & RÉSILIATION

5.1 Le Service est souscrit pour une durée indéterminée assortie d'une période d'engagement de 24 mois.

5.2 Le Service est résiliable à tout moment :

- par la Société moyennant un préavis de 10 jours ouvrés en cas de non-respect par le Client de ses obligations, en cas de retrait des autorisations administratives nécessaires au fonctionnement du Service, en cas de changement d'infrastructure technique rendant incompatible la Ligne du Client ou en cas de force majeure, ou dans tout autre cas moyennant un préavis de 30 jours ouvrés, - par le Client : soit dans le cadre légal de la portabilité pour le mobile sous réserve des dispositions de l'article 2.4, soit moyennant l'envoi à la Société, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, d'un courrier de résiliation à l'adresse figurant aux présentes.

La résiliation sera effective dans un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la réception du courrier par la Société ou dans le délai légal de portabilité.

Dans l'intervalle, le Client reste redevable de ses usages du Service (forfaits, options, communications).

5.3 Frais de rupture d'engagement : en cas d'arrêt du service avant la date de fin d'engagement le client est redevable des mois restants qui lui sont facturés en une seule fois sauf dans les cas légitimes prévus par la loi (décès, chômage, etc.). Un Client sous engagement ne peut pas modifier le Service.

5.4 Le Service est lié à un numéro de téléphone mobile spécifique. Toute résiliation de ce numéro sans portabilité ainsi que tout changement de numéro de mobile rendra le Service inopérant et pourra entraîner la perte d'appels reçus par le numéro de ligne fixe. Le Client ne pourra se prévaloir de ceci pour dénoncer le contrat et devra informer sous 10 jours la Société de tout changement sur sa ligne mobile.

### ART. 6 - FACTURATION ET PAIEMENT

6.1 Les forfaits et options sont facturés chaque mois, au prorata temporis le premier mois de leur souscription, et sont payables d'avance. Toute période entamée est due en totalité ne donne lieu à aucun report ou remboursement en cas de non-utilisation, d'utilisation partielle, de désactivation ou de résiliation. Dans tous les cas, le Client demeure redevable du paiement des montants dus.

6.2 Les communications émises par le Client, vocales, textuelles, multimédia ou data, si elles ne sont pas couvertes par un forfait, ainsi que celles reçues par lui lorsqu'il se trouve hors de France métropolitaine, sont facturées à terme échu sur la base des tarifs en vigueur à la date de souscription du Service.

6.3 Les tarifs complets du Service ainsi que leurs modalités d'application sont précisés dans la fiche tarifaire.

6.4 Les tarifs sont susceptibles d'évoluer. Le Client peut se procurer les derniers tarifs en vigueur sur demande au Service Client ou sur le Site Web.

6.5 La Société se réserve le droit a) d'effectuer des prélèvements intermédiaires si en cours de cycle la consommation du client venait à dépasser un montant mensuel raisonnable, fixé à 30€(ttc), b) en cas de retard de paiement ou de rejet de prélèvement, à suspendre la ligne dans les 2 jours ouvrés suivant l'impayé et à facturer au client les frais administratifs et techniques induits tels que définis dans le guide tarifaire, c) de facturer, sur des factures ultérieures tout appel, forfait, ou option qui n'auraient pas été facturés à la date de facturation normale, d) de demander un dépôt de garantie en cas d'incident de paiement.

6.6 En cas de non-paiement des sommes dues dans les délais prévus, et après mise en demeure préalable de payer laissée sans réponse pendant plus de 30 jours, une pénalité de 15% des sommes restant dues avec un minimum de 20 euros TTC sera exigée.

### ART. 7 - SUSPENSION DU SERVICE

7.1 Après en avoir informé le Client, la Société peut suspendre le Service dans l'un des cas suivants : a) utilisation du Service de manière non conforme aux dispositions des présentes par exemple : détournement du Service, abus, etc., b) défaut partiel ou total de paiement à échéance d'une facture, c) absence ou fausse déclaration du Client relativement à son identité, d) fraude ou tentative de fraude du Client notamment dans le cadre des paiements par exemple : utilisation illicite de carte bancaire, etc.

7.2 Le Client est expressément informé que pendant la suspension du Service, la facturation n'est pas stoppée ni reportée de quelque façon que ce soit.

7.3 Dans le cas où la cause de suspension n'a pas disparu à l'issue d'un délai de trente jours ouvrés à compter de la date de suspension le Contrat est résilié de plein droit. En conséquence le Service est automatiquement désactivé et le Client ne peut plus ni émettre ni recevoir aucune communication et qu'il perd définitivement tout usage du numéro de téléphone qui lui était attribué. Tout crédit ou report de communication restant et tout avoir est automatiquement et irrévocablement perdu. Toute somme due reste due et génère des intérêts aux taux en vigueur.

### ART. 8 - OBLIGATIONS DU CLIENT

8.1 Le Client s'engage à utiliser le Service qu'il a souscrit conformément aux conditions contractuelles et à l'usage pour lequel il a été conçu et pour lequel il est commercialisé.

8.2 Le Client est responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du Contrat ainsi que de l'exécution des obligations souscrites.

8.3 Le Client, personne physique ou morale, est tenu de d'informer la Société de tout changement intervenant dans ses coordonnées d'identification, postales ou électroniques dans un délai maximal de 15 jours courant à compter du changement en cause.

8.4 Le Client s'interdit d'intégrer la carte SIM dans un équipement autre qu'un téléphone mobile ou de l'utiliser pour des communications dont l'acheminement est détourné ou encore d'utiliser un dispositif permettant l'automatisation de l'émission des appels ou des messages.

8.5 Le Client s'engage à prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la confidentialité des données relatives à sa souscription.

8.7 Tout usage frauduleux du Service ou contraire aux présentes conditions engage la responsabilité du Client.

### ART. 9 - OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ

9.1 La Société s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la qualité du Service, étant précisé que les communications émises ou reçues par le Client sont acheminées par des opérateurs de réseaux partenaires, distincts de la Société qui ne saurait être tenue responsable des obligations relevant de l'exploitation de réseaux de télécommunications.

9.2 Le Client est informé que, s'agissant de transmissions radiotéléphoniques, les services de télécommunications peuvent être perturbés notamment en raison des conditions atmosphériques, du nombre d'utilisateurs connectés à un même instant ou d'aléas dans la propagation des ondes, sans entraîner à ce titre une quelconque responsabilité de la Société et de ses partenaires.

9.3 La responsabilité de la Société ne saurait être engagée en cas de : a) utilisation non conforme du Service par le Client et/ou par ses correspondants, b) utilisation du Service consécutive à une divulgation, une désactivation, une perte ou un vol du ou des codes d'accès au Service et plus généralement, d'utilisation dudit Service par une personne non autorisée, c) utilisation d'un téléphone incompatible avec le Service ou dysfonctionnements provenant du téléphone du Client, d) suspension du Service dans les cas visés aux présentes, e) perturbations ou interruptions non directement imputables à la Société ou à l'un de ses cocontractants, notamment liées à des aléas de propagation des ondes électromagnétiques, f) perturbations et/ou indisponibilité totale ou partielle, et/ou d'interruptions de tout ou partie des services proposés sur les réseaux fournis et exploités par des opérateurs tiers, g) prestations rendues par des prestataires indépendants, auxquelles le Client peut avoir accès par l'intermédiaire du Service (toute réclamation concernant ces services doit être adressée aux prestataires les ayant rendus), h) survenance d'un événement de force majeure telle que définie par la jurisprudence de la Cour de Cassation, i) toute perte de donnée résultant d'un des événements susvisés.

9.4 La Société ne saurait en aucun cas être tenue de réparer les dommages indirects éventuellement subis par le Client.

### ART. 10 - MODIFICATION ET ÉVOLUTIONS

Afin d'améliorer constamment ses offres et dans le respect de l'article R 132-2 du Code de la consommation, la Société peut être amenée à faire évoluer le Service et à proposer au Client de nouvelles offres. Le Client est invité à consulter régulièrement le Site Web pour prendre connaissance de ces modifications. En cas de modifications substantielles des présentes, la Société informera le Client un mois avant leur entrée en vigueur et le Client sera libre de refuser expressément l'évolution. Le Client pourra alors résilier le Contrat sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai d'un mois après l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions et à défaut sera réputé avoir accepté leur application.

### ART. 11 - DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

12.1 Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement au sens de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, aux seules fins de la gestion du Contrat et de la fourniture du Service et dans le respect de la réglementation RGPD en vigueur au 25 mai 2018.

12.2 Le Client dispose du droit, s'il en manifeste le souhait, de figurer gratuitement sur une liste d'abonnés ou d'utilisateurs destinée à être publiée. Dans ce cas, le Client bénéficie de tous les droits habituels liés à l'annuaire universel.

12.3 Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

### ART. 12 - SERVICE CLIENT ET RÉCLAMATION

Un Service Client est mis à la disposition pour répondre aux demandes légitimes. Toute réclamation du Client relative à l'exécution du Contrat peut être adressée par écrit au Service Client aux coordonnées figurant en fin des présentes. Si un désaccord subsiste ou si aucune réponse n'est apportée dans un délai d'un mois, le Client peut adresser sa réclamation au Service Consommateur de la Société aux mêmes coordonnées. En cas de désaccord ou de non-réponse dans un délai d'un mois, le Client peut saisir gratuitement le médiateur des communications électroniques. Pour cela, il doit compléter directement le formulaire mis à disposition sur le site [www.mediateur-telecom.fr](http://www.mediateur-telecom.fr)

### ART. 13 - CESSIION DU CONTRAT

Le Service est fourni en considération de la personne du Client qui s'interdit en conséquence de céder ou de transmettre à un tiers, sous quelque forme que ce soit, le bénéfice de l'utilisation de la carte SIM, sauf accord préalable et écrit de la Société. Après information préalable du Client, la Société se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent Contrat.

### ART. 14 - TRIBUNAL COMPÉTENT

Les relations entre la Société et le Client sont régies par la loi Française. Les règles légales d'attribution de compétence s'appliqueront.

Pour toute information complémentaire, ou en cas de difficulté avant ou après la mise en œuvre du Service, le Client peut contacter le Service Client de la à l'adresse suivante :

MINT  
52 RUE D'ODIN  
CS 40900  
34965 MONTPELLIER CEDEX 2  
Mint, SA au capital de 882 043,80 €  
SIREN : 422 716 878 RCS Montpellier